


































PLAN DE DÉCONFINEMENT CLUBS

Du 11 mai au 1er juin

	Pratiquant encadré	Animateur encadrant dans un club FFRandonnée
i PRÉCAUTIONS		
Port du masque		Conseillé avant et après la sortie Non conseillé pendant l'activité sauf si la distanciation physique ne peut être respectée
Distanciation physique : 4m2/pers		A adapter à la vitesse de progression (2 mètres entre chaque pratiquant pour une marche à 4 km/h, 5 mètres pour une marche rapide ou nordique à 6 km/h, 1,5 mètres sur les côtés) et à la fréquentation de l'espace de pratique (mettre temporairement le masque si nécessaire)
Utilisation de gel hydroalcoolique		Obligatoire
Si symptômes du COVID-19	Restez chez soi Prévenir immédiatement l'animateur si des signes apparaissent dans la semaine suivant une sortie groupe	Restez chez soi Prévenir immédiatement le Président du club si des signes apparaissent dans la semaine suivant une sortie groupe
Kit sanitaire personnel composé de : 1 masque, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes pour les surfaces et matériels, petit morceau de savon, 1 sac poubelle	Préconisé	Obligatoire
Matériels liés à la pratique	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel. -Prêt matériel par le club non conseillé. -Échange de matériel entre participants non conseillé.	Préconisation d'utilisation de son matériel personnel. -Prêt matériel par le club à ne pas organiser ou avec une désinfection systématique. -Échange de matériel entre participants à déconseiller.
Attestation		Sans attestation
Durée de pratique		Sans limitation de durée de pratique
Vestiaires		Interdit
Locaux	Se conformer aux conditions d'utilisation demandées par le gestionnaire	
👤 PUBLICS		
Type	-Tous les licenciés -Non licenciés dans le cadre d'une sortie à l'essai avec son matériel personnel. -Non conseillé aux pratiquants à risque de forme grave de Covid-19.	-Tous les animateurs. -Non conseillé aux animateurs à risque de forme grave de Covid-19.
Nombre		10 personnes maximum dont encadrants (animateur, assistant)
😊 ENCADREMENT		
Inscription aux sorties	Sur inscription uniquement afin de respecter le nombre maximum de personne et pouvoir mettre en place un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux	Rendre les inscriptions obligatoires aux sorties encadrées afin de respecter le nombre maximum de personne et pouvoir mettre en place un suivi en cas de contamination de l'un d'entre eux
Animation	L'animateur rappelle les gestes barrières Distanciation physique à respecter	Nomination d'un serre file ou un assistant chargé de rappeler les gestes barrières, et de participer à assurer la sécurité du groupe du fait de la distanciation physique

	Pratiquant encadré	Animateur diplômé encadrant dans un club FFRandonnée
Conseils pédagogiques	 <p>Une distanciation d'au moins un mètre devra être respectée entre l'animateur et le pratiquant Les conseils pratiques ne donneront lieu à aucun contact physique</p>	
Sorties labellisées Rando Santé	 <p>Interdites</p>	 <p>Ne pas organiser de sorties labellisées Rando Santé</p>
Protocole sanitaire dans le cadre d'une potentielle contamination	 <p>-En cas de signes de maladie (fièvre, toux) dans la quinzaine suivant une sortie encadrée le pratiquant doit prévenir immédiatement le club (animateur ou président) qui en informera rapidement les autres participants. -La personne malade devra consulter et se faire tester. -Chacun devra s'isoler en tant que cas contact et ne revenir aux sorties du club qu'en cas de négativité du test du premier cas ou après la période d'incubation de 14 jours pour éviter d'autres contamination. Si le premier cas est positif, il est fortement recommandé à tous de se faire tester.</p>	 <p>-L'animateur doit porter à connaissance des pratiquants les gestes barrières, les consignes et conseils de pratique, le protocole sanitaire en cas de signes de maladie ou de potentielle contamination. -En cas de signes de maladie (fièvre, toux) dans la quinzaine suivant une sortie encadrée le pratiquant doit prévenir immédiatement le club (animateur ou président) qui en informera rapidement les autres participants. -La personne malade devra consulter et se faire tester. -Chacun devra s'isoler en tant que cas contact et ne revenir aux sorties du club qu'en cas de négativité du test du premier cas (l'animateur peut l'inciter à communiquer ce résultat) ou après la période d'incubation de 14 jours pour éviter d'autres contamination. Si le premier cas est positif, il est fortement recommandé à tous de se faire tester.</p>
 <p>TRANSPORTS</p>		
Transport individuel	 <p>Conseillé</p>	
Transports en commun	 <p>À éviter, avec masque si utilisation</p>	
Covoiturage	 <p>Déconseillé</p>	 <p>Ne pas organiser de covoiturage, donner rendez-vous sur le lieu de départ de la sortie</p>
 <p>ESPACE DE PRATIQUE</p>		
Lieu de pratique	 <p>Au plus proche du domicile, ou à moins de 100 km ou dans son département</p>	
Législation en vigueur : Préfecture, Mairie, ONF, Parc Naturel, Parc urbain, espace maritime...	 <p>Dans les espaces ouverts autorisés et en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire (zone rouge ou verte) A vérifier localement et à respecter</p>	
Cotation	 <p>-Eviter technicité et risques élevés -Eviter toute sortie nécessitant une sécurisation par contact physique -Reprise de l'activité, donc débuter avec des sorties faciles puis augmenter progressivement le niveau</p>	
Espace de pratique	 <p>Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés</p>	
 <p>CONVIVIALITÉ</p>		
Partage de repas, pots, festivités	 <p>À éviter Avec distanciation pour le pique-nique</p>	 <p>À ne pas organiser et éviter Avec distanciation pour le pique-nique</p>

	Pratiquant encadré	Animateur diplômé encadrant dans un club FFRandonnée
Discussions en présentiel	 Avec distanciation et masque si possible	
 COMPÉTITIONS		interdites
 MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC		interdites
 SÉJOURS ET VOYAGES		Pas conseillé
 FORMATION	 -Interdite en salle -Possible en distanciel et en extérieur	
 SEANCE DE TRAVAIL, REUNIONS ET ORGANISATION		 Privilégier la visio ou l'audioconférence pour les réunions d'animateurs pour construction notamment du calendrier de sorties du club
 ACCIDENT	 Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	 Les animateurs portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence
 VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ	Votre club <u>Votre comité départemental</u> info@ffrandonnee.fr	<u>Votre comité départemental</u> association@ffrandonnee.fr

Suivez les recommandations de la FFRandonnée et l'évolution du plan de reprise de l'activité régulièrement mis à jour sur le site www.ffrandonnee.fr